Syndicat National des Agents des Douanes

Montreuil, le 26 mars 2010

Communiqué de presse

Le Syndicat National des Agents des Douanes (SNAD) CGT, première organisation syndicale en Douane, tient à exprimer son soutien plein et entier à Jean-Hugues Matelly, chef d'escadron de la Gendarmerie « radié des cadres » (c'est à dire licencié) par décret du Président de la République pour un prétendu « manquement à l'obligation de réserve ». Le prétexte invoqué est la parution d'une tribune qu'il a co-signée dans ses autres fonctions de chercheur au CNRS. Le message politique est clair : le pouvoir prétend éteindre toute voix critique alors que la Gendarmerie connaît un bouleversement sans précédent du fait de son intégration au Ministère de l'Intérieur.

Les gendarmes cumulent aujourd'hui les difficultés : leur activité professionnelle les soumet aux mêmes contraintes que l'ensemble des fonctionnaires (réductions d'effectifs et de moyens, « politique du chiffre », fermetures d'implantations...) tandis que leur statut militaire les prive des garanties les plus élémentaires (temps de travail, libertés d'expression et d'organisation).

Le malaise, voire le mécontentement, semblent profonds au sein de cette institution multi-séculaire. Une politique responsable devrait s'attacher à les comprendre et à y remédier. Nos gouvernants font le choix de « casser le thermomètre » et imposent brutalement une sanction arbitraire afin de décourager toute la corporation.

Le statut militaire des gendarmes ne justifie pas de les soumettre au « caporalisme » !

Notre syndicat douanier n'a pas vocation à s'exprimer pour les gendarmes (et n'aurait pas légitimité à le faire) mais revendique pour eux la possibilité de s'exprimer sur leur travail. Les militaires qu'ils sont ont en charge la protection des citoyens : ils doivent être eux aussi considérés comme des citoyens à part entière.

Pour le SNAD CGT, le secrétaire général

Bertrand Vuaroqueaux